

Enbridge Gas Inc. a déposé une requête en vue de liquider les soldes de certains comptes de report et d'écart.

Enbridge Gas Inc. a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) en vue d'obtenir l'autorisation de liquider certains montants enregistrés dans certains comptes de report et d'écart de 2022 dans le cadre de sa prestation de programmes de conservation du gaz naturel et d'efficacité énergétique.

Si la demande est approuvée telle que déposée, Enbridge Gas indique que les clients résidentiels types verraient les changements ponctuels suivants dès le 1^{er} avril 2025 :

- **Un client résidentiel type dans la zone de tarification d'Enbridge Gas Distribution (EGD) dont la consommation annuelle est de 2 400 m³ verrait des frais de 8,69 \$.**
- **Un client résidentiel type dans la zone de tarification d'Union Sud dont la consommation annuelle est de 2 200 m³ verrait un remboursement de 0,51 \$.**
- **Un client résidentiel type dans la zone de tarification d'Union Nord dont la consommation annuelle est de 2 200 m³ verrait un remboursement de 6,79 \$.**

Enbridge Gas a également déposé une requête en vue d'obtenir l'autorisation d'inclure une disposition provisoire de report de 60 millions de dollars pour compenser une partie des montants excédentaires versés en 2024 dans le cadre du programme Remise Maison Écoénergétique Plus. Si la requête pour une somme supplémentaire de 60 millions de dollars est approuvée telle que déposée, un client résidentiel type dans la zone de tarification d'EGD et dans les zones de tarification d'Union verrait les changements ponctuels supplémentaires suivants dès le 1^{er} avril 2025 :

- **Un client résidentiel type dans la zone de tarification d'Enbridge Gas Distribution (EGD) dont la consommation annuelle est de 2 400 m³ verrait des frais de 16,21 \$.**
- **Un client résidentiel type dans la zone de tarification d'Union Sud dont la consommation annuelle est de 2 200 m³ verra des frais de 16,71 \$.**
- **Un client résidentiel type dans la zone de tarification d'Union Nord dont la consommation annuelle est de 2 200 m³ verrait des frais de 16,71 \$.**

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés. Il est important d'examiner la requête attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le requérant a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y procéder. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette requête.

La CEO envisage d'accorder, dans la présente affaire, une adjudication des frais conformément aux *Directives de pratique concernant l'adjudication des frais* de la CEO, et uniquement en ce qui a trait à l'examen des soldes des comptes de report et d'écart dans le cadre de la gestion de la demande de 2022 et à l'allocation de tout montant liquidé pour les trois comptes de report et d'écart.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette requête et de participer au processus.

Visitez le site www.oeb.ca/fr/demandes et utilisez le numéro de dossier

EB-2024-0193 pour :

- examiner la requête;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le

10 octobre 2024 si vous souhaitez :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

EN SAVOIR PLUS


Commission de l'énergie de l'Ontario

 1|877 632-2727 ATS : 1 877 632-2727

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

 <https://www.oeb.ca/fr/participez>

Enbridge Gas Inc.

 1 877 362-7434

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

[Enbridgegas.com](https://www.enbridgegas.com)